

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL  
(C.D.A.C)

**Réunion du jeudi 21 septembre 2017**

**Demande d'autorisation d'exploitation commerciale**

Réunie le 21 septembre 2017, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a accordé à la Société Coopérative Agricole du Périgord dite la Périgourdine, l'autorisation d'exploitation commerciale pour l'extension de 741 m<sup>2</sup> de la surface de vente d'une jardinerie à l'enseigne La Périgourdine sur la commune du Bugue, portant la surface totale de vente à 1 740 m<sup>2</sup>.